



CAHIER D'ACTEUR

**Syndicat des jeunes
agriculteurs de Haute-Savoie**



CAHIER D'ACTEUR



SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS DE HAUTE-SAVOIE

Résumé de la présentation de l'acteur :

Le syndicat des jeunes agriculteurs de Haute-Savoie (JA74) a pour mission de promouvoir et de protéger l'agriculture de notre territoire. Par le biais d'actions de communications telles que des événements à destination du grand public ou par des représentations politiques dans les différentes instances locales et départementales ayant un lien plus ou moins direct avec l'agriculture. Forts de notre jeunesse et de notre vision d'avenir, nous mettons un point d'honneur à assurer une pérennité à notre belle agriculture locale en portant attention aux activités économiques et culturelles qui l'entourent pour qu'elle puisse perdurer dans le temps.

L'AGRICULTURE, LA GRANDE OUBLIEE DU PROJET

Résumé de la contribution sur la concertation

Le projet de site de compétition de biathlon au Grand Bornand semble être un projet visant à s'inscrire dans son territoire à court terme (en répondant aux besoins d'accueil des compétitions pendant les JO 2030) mais également à long terme (en laissant au territoire un site sportif moderne). Cependant, un des acteurs les plus importants voir indispensables de ce territoire semble être totalement oublié et absent de toutes les considérations d'impact du projet. En effet, l'agriculture n'est même pas citée dans l'ensemble de la présentation du projet et de ses impacts. Il semble pourtant évident que celle-ci sera impactée, comme sur tous les projets de ce type sur le territoire, de manière directe comme de manière indirecte.

CONTACT

Nom acteur : Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie

Adresse : 52 av des iles 74994 ANNECY cedex 9

Téléphone : 04 50 88 18 81

Mail : ja74@jeunesagriculteurs-aura.fr

CONTRIBUTION SUR LE PROJET

Quels impacts pour l'agriculture ?

Le réaménagement du site Sylvie Becaert au Grand Bornand est un projet de grande envergure de par la multiplicité des aménagements prévus. Bien que nous puissions saluer la volonté de limiter les impacts en adaptant un site déjà existant aux exigences olympiques, nous émettons certaines réserves sur plusieurs points du projet.

Premièrement, il n'est pas fait mention dans la présentation des différentes voies d'accès extérieures au site qui permettront aux équipes et aux visiteurs d'y accéder. Pourtant, cela semble être un sujet crucial dans le cadre d'un tel événement qui attire un grand nombre de visiteurs. Les voies actuelles paraissent limitées en termes de capacité, ce qui laisse à penser que des aménagements seront nécessaires. Nous attirons votre attention sur le fait que ce genre de travaux peut s'avérer très consommateur de foncier (notamment agricole) et n'est donc pas à garder en marge d'un tel projet.

Il en va de même pour les occupations temporaires de terrains pendant les travaux. Aux vues de la densification de l'espace urbain, les espaces d'aisances et de stockage temporaire de matériaux sont souvent placés dans les périmètres agricoles alentours. Cependant, cette solution est très impactante pour l'activité agricole et les exploitations concernées qui se voient amputées d'une partie de leur moyen de production. Il est donc nécessaire que d'autres solutions soient étudiées afin de limiter voire, si possible, éviter les impacts engendrés.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation du réseau de fabrication de neige artificielle n'est absolument pas détaillé et manque de précision. Le tracé des conduites d'eau ainsi que l'emplacement des canons à neige n'est pas précisé. Conscient de l'impact que ce genre de travaux inflige aux surfaces concernées, nous vous faisons part de notre inquiétude concernant cette partie du projet. Les tracés des conduites d'eau sont très intrusifs dans les parcelles agricoles qui peuvent parfois être coupées en plusieurs parties et devenir inexploitable pendant une période importante. Nous vous demandons donc de prendre ce point en considération lors de l'élaboration du tracé et le phasage des travaux.

Pour finir, le point le plus préoccupant pour l'agriculture dans ce projet est l'allongement de la piste de biathlon dans le secteur du Pessey. Situé au cœur d'une zone agricole importante, cet aménagement s'avère très impactant pour la profession. Il va en effet entraîner une perte importante de foncier dans une zone de production de fourrage clefs. Cet impact est non négligeable et doit être étudié de manière approfondie pour envisager toutes les alternatives possibles afin de limiter au maximum les effets sur l'activité agricole.

Nos attentes de cette concertation

De notre point de vue, cette concertation est la première étape d'une collaboration qui se veut à construire.

Nous demandons à l'organisme SOLIDEO d'inclure l'agriculture au cœur de son projet afin de concevoir un ouvrage s'inscrivant pleinement dans la dynamique du territoire. Nous souhaitons donc que l'ensemble des acteurs de la profession à tous les niveaux soit sollicité et informé de l'évolution du projet. En partant des exploitations locales impactées directement par le projet jusqu'aux structures départementales telles que la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc ou les syndicats agricoles comme le nôtre. Et ce dans un but de travailler conjointement à un projet bénéfique à chacun.

Par ailleurs, aux vues des impacts cités précédemment, nous formulons la demande qu'une étude d'impact agricole soit réalisée sur la totalité des aspects du projet afin de quantifier l'ensemble des préjudices définitifs et temporaires. Cela permettra d'envisager, toutes les alternatives au projet afin de réduire au maximum son impact et si nécessaire de prévoir les compensations adéquates aux impacts subit par la profession.